

# La convention AERAS dans la presse

---

## L'Argus de l'Assurance

Vendredi 29 janvier 2010

« *Aeras : la garantie invalidité en débat* »

« *Vendredi 22 janvier a eu lieu la séance d'ouverture des négociations pour la réécriture de la convention Aeras.* »

Dans le cadre de la renégociation de la convention Aeras, les associations de malades font des propositions pour améliorer la couverture des risques.

## L'Humanité

Mardi 26 janvier 2010

« *Prêts bancaires : double peine pour les malades* »

« *Pour les personnes malades jugées « non solvables » par les banques, emprunter relève du parcours du combattant.* »

La nouvelle version de la convention Aeras devra notamment mieux couvrir le risque invalidité.

Un article signé Paule Masson.

## La Correspondance économique

Lundi 25 janvier 2010

« *Aeras : le gouvernement attend des « modifications ambitieuses » de la convention Aeras (...)* »

« *Le gouvernement attend des « modifications ambitieuses » de la convention Aeras, qui concerne l'attribution de prêts bancaires aux personnes malades (...).* »

Les associations font de nombreuses propositions pour améliorer le dispositif Aeras.

## Les Echos

Lundi 25 janvier 2010

« *Accès des prêts aux malades : le gouvernement entame les concertations* »

« *Souhaitant faciliter l'accès au crédit bancaire des personnes malades ou accidentées, Christine Lagarde, la ministre de l'Economie, ainsi que Xavier Darcos, le ministre du Travail, et Roselyne Bachelot, la ministre de la Santé, ont réuni vendredi des représentants des banques et des assurances ainsi que des associations de malades pour lancer la renégociation de la convention « s'Assurer et Emprunter avec un Risque Aggravé de Santé » (Aeras).* »

Les ministres affirment conjointement leur volonté d'améliorer l'accès à l'assurance des emprunteurs concernés par un risque aggravé de santé.

## Le Point.fr

Vendredi 22 janvier 2010

« *Prêts aux malades : le gouvernement souhaite un élargissement des garanties* »

« *Le gouvernement attend des « modifications ambitieuses » de la convention Aeras, qui concerne l'attribution des prêts bancaires aux personnes malades (...).* »

La renégociation de la convention Aeras est engagée. Les associations de malades dénoncent les défaillances du dispositif précédent en matière d'assurance invalidité.

## L'Argus de l'Assurance

Vendredi 22 janvier 2010

« *Aeras : la pression des associations* »

« *Lors de la première séance de renégociation de la convention Aeras, les associations ont exigé des avancées très concrètes pour l'accès à l'assurance des patients les plus malades.* »

Les associations de personnes malades mettent en garde l'ensemble des parties concernées par la renégociation de la convention sur la nécessité de parvenir à de réelles avancées.

Un article signé Laura Fort.

## Agence France Presse

Vendredi 22 janvier 2010

« *Prêts aux malades : le gouvernement souhaite un élargissement des garanties* »

« *Le gouvernement attend des « modifications ambitieuses » de la convention Aeras, qui concerne l'attribution de prêts bancaires aux personnes malades, alors que les négociations de renouvellement de cet accord ont démarré vendredi.* »

Les ministres ayant ouvert la renégociation de la convention Aeras ont fait savoir que celle-ci doit aboutir à des améliorations nettes de l'accès à l'assurance des emprunteurs concernés par un risque aggravé de santé.

## Boursier.com

Vendredi 22 janvier 2010

« *Banque / Assurance : vers l'amélioration de l'accession au crédit des personnes malades ?* »

« *Christine Lagarde, (...), Xavier Darcos, (...), et Roselyne Bachelot-Narquin, (...), ont réuni les représentants des associations de malade, des banques et des assurances pour lancer la renégociation de la convention AERAS (...).* »

Les ministres fixent l'objectif d'une amélioration nette des conditions d'assurance des emprunteurs concernés par les risques aggravés de santé, pour la nouvelle version de la convention AERAS. Les conclusions de la concertation seront connues fin février.

## La Tribune

Vendredi 22 janvier 2010

« *Comment régler la question de l'assurance-emprunteur ?* »

« *Autre écueil rencontré par les séniors : l'assurance emprunteur.* »

Un courtier conseille aux personnes présentant un risque aggravé de santé de recourir à la délégation d'assurance pour réduire le coût des surprimes requises par les contrats de groupe.

Un article signé Kevin Lee.

## Le Parisien – Aujourd'hui en France

Vendredi 22 janvier 2010

« *Je vais devoir payer 20 000 € de plus pour l'assurance* »

« *Vivant en location depuis des années au Grau-du-Roi (Gard), Christian R. fait une rencontre l'an passé et décide d'emménager en couple.* »

Un emprunteur atteint d'une sclérose en plaques dénonce la surprime de 1,5 point par rapport aux conditions standard qui lui est demandée par son assureur pour l'accord d'un prêt immobilier.

## Le Parisien – Aujourd'hui en France

Vendredi 22 janvier 2010

« *Prêts aux malades : l'Etat met les banques sous pression* »

« *Depuis 2007, les assurances doivent examiner toutes les demandes d'emprunt des malades.* »

Pour répondre aux vœux des pouvoirs publics comme des associations de malades, la renégociation de la convention Aeras devra d'une part prendre en compte les progrès de la médecine dans l'évaluation des risques présentés par les emprunteurs, et d'autre part proposer une meilleure couverture du risque d'invalidité. Dans une interview, le ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi appelle les banques et les assurances à améliorer leur offre.

Un article signé Olivier Baccuzat et Séverine Cazes.

## Les Echos

Lundi 18 janvier 2010

« *Convention Aeras : lancement des renégociations mercredi* »

« *La renégociation de la convention Aeras (s'assurer et emprunter avec un risque aggravé de santé), initialement attendue pour début décembre dernier, devrait être lancée cette semaine.* »

Le ministre de l'économie veut faire de cette négociation un succès pour élargir l'accès au crédit des personnes qui ont connu des difficultés aggravées de santé.

## **L'Argus de l'Assurance**

Vendredi 15 janvier 2010

« Réformes : Bercy veut "aller très vite" »

« A l'occasion des vœux à la presse, Christine Lagarde est surtout revenue sur la réforme de la supervision du secteur financier. »

Parmi les réformes annoncées par Bercy dans le secteur de l'assurance, figure la renégociation de la convention Aeras qui débutera dans la semaine à venir.

Un article signé Catherine Dufrêne.

## **Agence France Presse**

Vendredi 15 janvier 2010

« Prêts aux malades : réunion mercredi à Bercy sur le renouvellement de la convention »

« Les représentants des associations de malades, des banques et des assureurs assisteront mercredi à une réunion à Bercy. »

La renégociation de la convention Aeras sera engagée au cours de la semaine au ministère de l'économie par une réunion de concertation de tous les acteurs concernés, comme l'a annoncé Christine Lagarde lors de ses vœux à la presse.

## **Les Echos**

Lundi 4 janvier 2010

« Risque aggravé de santé : la convention d'assurance renégociée à la fin du mois »

« Les associations demandent une amélioration du dispositif Aeras. »

La négociation du renouvellement de la convention Aeras sera engagée le 22 janvier, avec en particulier l'objectif d'améliorer la couverture invalidité.

Un article signé Laurent Thévenin.

## **La Croix**

Lundi 4 janvier 2010

« Bilan de la convention Aeras »

« La convention Aeras, signée en 2006 par la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA) pour répondre aux demandes de prêts des personnes présentant un risque aggravé de santé, a publié son deuxième bilan. »

Le bilan de la FFSA fait apparaître que 96 % des demandes de crédits immobiliers et professionnels reçoivent une proposition d'assurance couvrant le décès au minimum